

Enquête Citoyenne sur le
Schema Directeur
d'Alimentation en Eau
Potable en Xaintrie Vallée de
la Dordogne
mai 2022

Pièce n°1

Enquête citoyenne : définition et enjeux

Comme une enquête publique...

L'enquête publique est la seule procédure de participation qui permette au public, c'est à dire aux habitants de s'informer sur un projet et de formuler des observations auprès d'un tiers indépendant : le commissaire enquêteur, préalablement à la décision de réalisation.

Les projets soumis à enquête publique sont définis par la loi, et concernent des projets portés par l'État (projets routiers ou ferroviaires de grande ampleur par exemple), des collectivités (Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal par exemple), ou par des sociétés privées (un parc éolien par exemple).

Lors du déroulement de l'enquête, tous les éléments du projet sont fournis au public et tous/tes ceux/celles qui le souhaitent peuvent participer en donnant leur avis, émettant des observations, en argumentant sur l'intérêt général ou non du projet.

La participation de chacun s'effectue soit par messagerie électronique, soit par écrit manuel sur un registre, ou encore par envoi courrier à une adresse donnée.

Les enquêtes publiques ont lieu à la fin de l'élaboration d'un projet.

Problème : les collectivités territoriales organisent des enquêtes publiques lorsque les projets sont finalisés. Pour caricaturer, à ce moment-là il n'y a plus qu'à choisir la couleur des panneaux. Or, il est crucial de faire appel à la diversité des opinions au début du projet, alors que se décide les grandes orientations, les axes de travail.

... Mais « citoyenne »

L'enquête citoyenne telle qu'elle est imaginée est inspirée de l'enquête publique, c'est-à-dire que son règlement stipule deux dates : une date de début et une date de clôture. Entre les deux, un dossier est présenté au public, lequel peut être consulté, et toute personne qui le souhaite peut rédiger une contribution, un avis dans un registre tenu par la commission d'enquête. Cette commission présente la liste complète des contributions et en rédige une synthèse. Le processus s'arrête là.

Ce sont donc des particuliers qui organisent l'enquête. Nous utilisons le tissu associatif pour nous réunir. Il y a un appel à dons afin de couvrir les frais de reproduction des documents papier.

Enjeux

Actuellement, sur notre territoire qui réunit 30 communes autour d'Argentat, s'élabore un projet de distribution d'eau potable controversé. Il consiste à prévoir l'abandon de tous les captages pour leur substituer une nouvelle usine pompant l'eau dans la Dordogne à Argentat. Depuis octobre 2021, le bureau communautaire veut faire accepter ce projet par un vote au conseil communautaire. Quatorze communes s'y sont opposées.

Une intervention citoyenne pendant le conseil du 9 décembre 2021 - plus de 200 personnes présentes - a retardé le processus. Nombreux sont ceux qui ont eu le sentiment que l'on allait décider de l'avenir d'un bien commun vital sans les consulter, en leur présentant simplement le « travail » d'un bureau d'étude comme solution à des problèmes réels mais orientés vers d'autres intérêts que ceux des habitants.

La présidente a alors annoncé la tenue d'une "réunion publique" d'information. Elle se déroulera le vendredi 1^{er} juillet 2022.

Le 9 février 2022 a paru un article dans le journal "*La Montagne*" qui confirmait que ce projet de ressource unique reste "le bon projet" aux yeux du bureau communautaire.

Cependant, sur ce projet en particulier, de nombreuses questions se posent et des zones d'ombre doivent éliminées. L'enquête citoyenne ouvre donc la possibilité d'intervenir pour poser des questions, mettre en évidence des zones d'ombre, apporter des éléments au dossier, comprendre mieux les techniques, faire en sorte qu'un projet servant réellement les intérêts des citoyens puissent émerger après de réelles discussions.

Notre ambition est de vous donner le pouvoir de vous exprimer et d'empêcher ainsi la captation du pouvoir de décision. Elle est également de pouvoir fournir une synthèse des contributions et communiquer sur le résultat de l'enquête citoyenne avant la réunion publique du 1^{er} juillet 2022.